

## Vie du centre Le Service Social



**Le Service social est au service de plus de 1 300 employeurs ! C'est plus d'une trentaine de conventions collectives différentes. 85 % des employeurs relèvent de la convention collective nationale agricole.**



Nous répondons aux attentes des employeurs pour l'embauche et les contrats de travail : choisir le bon contrat, moduler le temps de travail, personnaliser avec des clauses particulières, solliciter des aides à l'embauche. Dans la gestion du contrat vous nous interrogez :

discipline, maladie... Chaque situation reçoit une réponse adaptée.

Enfin, nous chiffrons, conseillons, accompagnons vos ruptures conventionnelles et licenciements. Nous répondons à vos besoins.



# 40 000

Fiches de paie, réalisées en 2020.

C'est 45 % d'augmentation par rapport à 2010 ! Lors des pics d'activité, les gestionnaires de paie réalisent plus de 3 800 paies par mois.

« Depuis mars 2020, les salariés de l'équipe sociale ont été très impactés par les incessantes et multiples réformes sociales liées à la crise COVID-19 (maladie, activité partielle, aides aux entreprises, prime COVID...) et se sont investis sans compter aux côtés des employeurs ! Merci à eux ! »

**Dominique LUX**



## Vie du centre Conseil Retraite et Prévoyance



**AGC CFG67 réalise une prestation de conseil personnalisé**

**C'est la réponse d'un professionnel à toutes vos questions.**

**PROTECTION SOCIALE**

Vous vous interrogez : quel serait le montant des indemnités journalières en cas de maladie ou d'accident ? Vos contrats de prévoyance et de santé vous apportent-ils la protection dont vous avez besoin ? Avez-vous bien protégé votre famille face aux risques de la vie ?

En compagnie de Frédéric LUTZ et de Sébastien WEISS, vous pouvez faire un état de vos acquis en prévoyance et en retraite.

L'audit social vous permet de faire le point. Le plan d'action personnalisé vous permet d'améliorer votre couverture. Optimisez vos revenus, choisissez le meilleur statut social par rapport à votre situation.



**Prenez rendez-vous avec un de nos conseillers sociaux spécialisés en matière de protection sociale : Frédéric LUTZ : 03 88 19 17 84 et Sébastien WEISS : 03 88 19 18 13.**

**Anticiper c'est prévoir, l'audit social vous permet de connaître vos droits et d'adapter les ressources à vos besoins.**

**Les contrats de retraite ont évolué avec la nouvelle loi pacte.**

Exploitant agricole, vous cotisez à la MSA pour votre retraite et votre prévoyance. Les prestations liées à ces cotisations sont souvent insuffisantes pour garantir un revenu de remplacement en cas de maladie, d'invalidité ou de décès. Les revenus en retraite sont souvent trop faibles.

Les contrats de prévoyance et de retraite complémentaire permettent de pallier les carences du régime obligatoire.

Depuis la loi PACTE, Il est important de faire un point sur les nouveaux contrats proposés. Vos anciens contrats doivent être relus. Que valent-ils dans ce nouveau contexte ?



Les outils pour améliorer vos revenus à la retraite sont nombreux. Ils doivent être adaptés à votre situation (revenus, composition du foyer fiscal...).

Ces contrats permettent le plus souvent de baisser assiette de cotisations sociales et impôt.